Tableau n° 3.7 Ornithose Psittacose

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Pneumopathie aiguë.	21 jours	Travaux exposant au contact avec des oiseaux, des volailles ou leurs déjections : -Travaux d'élevage et de vente des oiseaux ;
Formes typhoïdes avec troubles digestifs et états stuporeux.	21 jours	
Formes neuroméningées.	21 jours	-Travaux de soins aux oiseaux dans les parcs zoologiques et ornithologiques;
Dans tous les cas, la maladie doit être confirmée par l'isolement du germe ou par un examen sérologique spécifique de Chlamydia- psittaci.		- Travaux d'élevage, vente, abattage, conservation des volailles; Travaux de laboratoire comportant la manipulation des volailles et oiseaux, de leurs produits ou de
		leurs déjections.  Travaux exécutés dans les élevages d'ovins.